

# TEAMPLLOUX

== *infos* ==

En flânant dans le vieux Temploux

## La chaussée de Nivelles (a)

Avant d'entamer notre flânerie tout le long de la chaussée de Nivelles, nous allons nous interroger sur l'origine des chaussées. Nous nous attacherons ensuite à notre chaussée en passant en revue quelques événements douloureux qui s'y sont déroulés.

Bien avant l'occupation romaine des Gaules, il existait des voies de passage naturelles qui suivaient le cours des rivières. Plus tard, les Romains s'approprient en certains endroits ces passages et en créent ailleurs de nouveaux, ils dotent ainsi nos régions de leurs célèbres chaussées dont il subsiste de nos jours encore de nombreux tronçons. La chaussée de Cologne à Bavai qui traversait Tongres passait juste au nord de Gembloux. Un vaste système de voies militaires s'étendit aux quatre extrémités de la Gaule au départ de Lyon. Ces voies larges de 60 pieds romains (soit 17,75m) possédaient des assises maçonnées à la chaux (chaussée vient du mot chaux) atteignant jusqu'à 3 mètres d'épaisseur.

(suite en page 2)

## Le samedi 8 septembre

Chaque année, *l'Ecole de plein air* et *Les amis De Perce-Neige* bénéficient de votre générosité Et cela au profit des enfants handicapés.

Merci d'avance pour l'accueil que vous réserverez à nos vendeurs ce prochain samedi.

Renseignements :

Famille Vandersteen

(081/56 04 82)

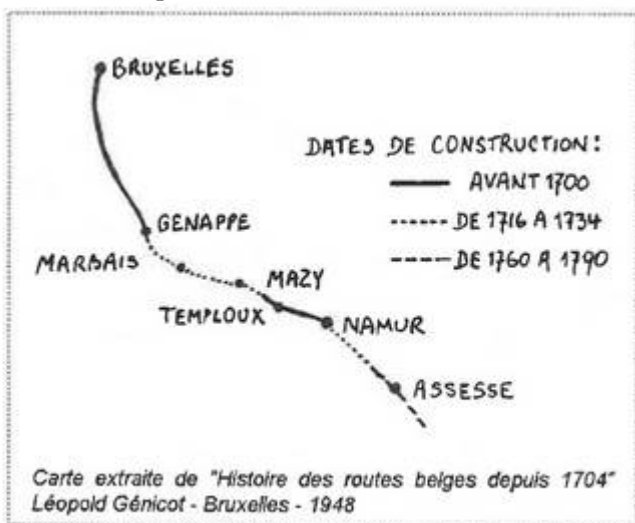


Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'exception de ce qui restait des trois grandes voies romaines (Cologne-Bavai, Cologne-Bruges et Trèves-Reims), la plupart de nos routes n'étaient que d'étroits chemins de terre, rarement pavés. A l'époque, la circulation du Namurois se fait par la Meuse et la Sambre, une dizaine de "grands chemins" (voir *Temploux Infos*, n°134 - mai 1998) et quelques embryons de chaussées aussi appelés « pavés ». Meuse et Sambre forment l'ossature du système et rendent d'éminents services. Elles sont loin pourtant d'être des voies de communication idéales. Les grands-routes et les "grands chemins" ne répondent pas aux exigences d'une circulation même réduite. En terre ou tout au moins dépourvus de tout revêtement solide et à peine entretenus, ils sont souvent défoncés, pleins de creux ou d'ornières longitudinales, au point que pour éviter l'embourbement, les routiers sont fréquemment contraints de passer sur des propriétés riveraines. Leur sinuosité augmente en pure perte la longueur et la durée du parcours. Aussi, les transports y sont lents, irréguliers, quasi impossibles à la mauvaise saison, difficiles en tout temps et ils entraînent des dépenses excessives. Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse tout proche, l'état déplorable des chemins constituera une des causes du déclin d'une industrie métallurgique pourtant florissante.

C'est vers 1680 que les Etats généraux du Comté de Namur décidèrent l'ouverture d'une bonne chaussée allant de Namur à Bruxelles par Waterloo pour remplacer l'antique chemin tortueux contournant les collines. Cette route devait rejoindre à Bothey, les routes du Brabant qui étaient fort bonnes. Cette chaussée, établie presque rectiligne traversait les villages de Suarlée et Temploux.

Cependant, on raconte que le seigneur de Boquet de l'époque, Jean-Jacques de Baduelle, s'opposa à la traversée de son parc et la route dut faire un coude afin d'éviter d'abîmer la propriété.

Le tronçon traversant Temploux fut donc l'un des premiers de la route Namur-Bruxelles à être aménagé. Après la reddition de la Ville et de la citadelle de Namur, la grand route est achevée en 1693 pour faciliter le charroi des troupes. Suivant l'usage établi par le roi Henri IV, elle est



suite en page 4

## Septembre 2001

S	1		
D	2	● TEMPLoux - SOMBREFFE (15h.)	
L	3		
M	4		
M	5	Conseil Communal	
J	6		PMC
V	7		
S	8	Opération Chocos	
D	9	● VEDRIN - TEMPLoux (15h.)	
L	10		
M	11		
M	12		
J	13		Pap.
V	14	jusqu'au 17 septembre	
S	15	FÊTES DE WALLONIE	
D	16	● TEMPLoux - F.O.C. NAMUR (15h.)	
L	17		
M	18		
M	19		
J	20	Excursion 3X20 (> p.10)	PMC
V	21		
S	22		
D	23	Goûter des 3X20 (> p.10) ● SP NAMUR - TEMPLoux (15h.)	
L	24		
M	25		
M	26		
J	27		Pap.
V	28		
S	29		
D	30	● TEMPLoux - HEMPTINNE (15h.)	

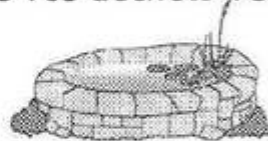
## Octobre 2001

L	1		
Me	3	Objets encombrants	



Pour la conception,  
la réalisation et  
l'entretien  
de tous vos  
aménagement  
extérieurs

*abattages,  
élagages dangereux,  
tailles, terrassements,  
bordures, allées,  
pavage & rognage  
semis pelouse, tonte,  
plantations, scarification,  
vente et pose de clôtures.  
broyage sur place  
de vos déchets verts*



**Plan d'eau  
en polyester**

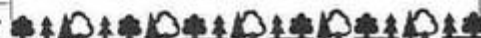
ENTREPRISE PARCS & JARDINS

**Rémy REMACLE**

*chaussée de Nivelles, 212  
Suarlée*

*tél. 081/56.81.01 (soirée)  
ou 081/56.69.86  
fax 081/56.96.86*

**devis gratuit**



bordée d'ormes afin d'avoir toujours à disposition du bois pour les affûts des canons.



Une chaussée rectiligne ... - sur la gauche, la rue des Trappes

*Phototof - Malonne*

Le problème de financement des travaux routiers ne se posait guère au début de notre ère. Les Romains recrutèrent par la force dans les peuplades soumises une main d'oeuvre gratuite qui travaillait sous la direction des ingénieurs militaires. Les chaussées ainsi construites deviennent même une importante source de revenus pour l'administration romaine qui établit le long des routes, au passage des ponts et dans les ports, un péage. Les rois francs imitent leurs prédécesseurs et retirent de ces péages des ressources abondantes. Ces droits de passage ne devaient être acquittés à l'origine que par les usagers étrangers mais l'obligation fut vite étendue aux habitants de la contrée que traversait la route.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Etat laisse aux pouvoirs locaux la charge de la construction des routes. L'amortissement et le paiement de ces travaux étaient assurés par le revenu des droits de barrière. De lieue en lieue, l'usager de la route devait acquitter une taxe, ce qui augmentait considérablement le coût des transports et imposait des arrêts nombreux. Ces inconvénients auront un impact négatif non négligeable sur l'économie de l'époque.

Abolie sous l'occupation française, la taxe de barrière est réintroduite sous la période hollandaise, et, après la Révolution de 1830, elle est maintenue par trois

décrets du Congrès national du 6 mars 1831. Le maintien de cette taxe permit de tenir les voies de communication en bon état d'entretien et même de les étendre. Dans la première partie de la chaussée de Nivelles, d'après une carte publiée en 1780, il y avait une barrière aux environs de Saint-Servais, une à la sortie de Temploux et une à Bothey.

Peu avant 1850, le chemin de fer reliant Bruxelles à Namur était terminé, situé parallèlement et à 2 km 500 de notre chaussée. Ceci posera de gros problèmes à ceux qui vivaient des revenus que leur procurait la chaussée de Nivelles car cette nouvelle voie de communication lui dérobe une bonne partie de ses transports de toute nature. Aussi vers 1880, on en vint à se demander s'il ne serait pas plus intelligent et plus économique de rétrécir sa largeur et la réduire aux modestes dimensions d'un chemin communal... En 1890, on décida la création d'un chemin de fer vicinal dont nous reparlerons dans notre prochain article. Le pouvoir central décida de supprimer les barrières en 1867 mais leur suppression totale dans tout le pays demanda une quarantaine d'années.

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, cette route portait la dénomination de chaussée de Namur à Bruxelles. C'est probablement lorsque la chaussée rejoignant Bruxelles par Rhisnes et Wavre fut construite qu'elle s'appela chaussée de Nivelles. A Temploux, on disait simplement *au pavé* ...

En 1935, la chaussée de Nivelles fut macadamisée et fin 1969, de vastes travaux d'élargissement et de modernisation furent entrepris. Enfin, il y a deux ans, de nouveaux aménagements ont été réalisés, non sans susciter quelques contestations ...

En 1993, on a dénombré une moyenne de 7.178 voitures y passant chaque jour.

## **La chaussée et les guerres**

Notre chaussée a vécu douloureusement toutes les guerres qui se sont déroulées depuis sa construction. Dès le gros oeuvre terminé, elle servit aux troupes de Louis XIV qui vinrent assiéger Namur en 1692. Le château de Boquet abrita le 3 septembre 1695, Guillaume III d'Orange, stadhouder de Hollande et Roi d'Angleterre, avant le second siège de Namur.

Après Waterloo, le 20 juin 1815, des combats eurent lieu à Boquet entre le corps d'armée du général Grouchy en retraite et les alliés.

En 1830, la chaussée de Nivelles vit partir et revenir les valeureux volontaires namurois qui ont combattu à Bruxelles pour l'indépendance de la Belgique.

Le XX<sup>e</sup> siècle fut le plus meurtrier. C'est dans les campagnes de Boquet qu'eut lieu en 1913, la revue des troupes par le roi Albert après les grandes manoeuvres (voir *Temploux Infos* n°86).

Le soir du 22 août 1914, les premiers fantassins allemands entrent dans Temploux. Le 23 août, peu après 16 heures, une patrouille composée de neuf hussards, trotte en direction de Suarlée, venant de Boquet déjà occupé par l'ennemi. Arrivés au-dessus du Pavé, les cavaliers allemands essuient le feu des sentinelles belges postées dans la drève. Plusieurs coups sont tirés et bientôt les habitants voient repasser, ventre à terre, les cavaliers dont trois étaient blessés. L'un d'eux est gravement atteint et tient péniblement en selle.

Rendus furieux par la vue des trois blessés qui accusaient les civils de Temploux d'avoir tiré sur eux, la marée allemande se met en branle pour les représailles. Le premier civil qu'il trouvent est Joseph Detry à l'hôtel Denet. Immédiatement, il est saisi et attaché à un cheval qui galope vers Boquet. Ainsi ligoté, il est traîné jusqu'à Bossières où, malgré ses supplications et l'intervention de Monsieur le curé Bertrand qui le connaissait, il est collé au mur de l'église et fusillé (voir *Temploux Infos* n° 142).

Le même jour, Désiré Dethy, connaissant l'allemand, sort de sa maison pour parlementer. Il n'en a pas le temps. Fusillé à bout portant, il s'écroule dans les bras de ses enfants qui le transportent dans la serre où il expire tandis que sa maison flambe comme l'hôtel Denet et la ferme Lecluselle. Une troisième victime est sacrifiée à la fureur allemande, Julienne Edbalde, pensionnaire de l'hospice Saint-Joseph. Agée et sourde, elle regardait par la fenêtre lorsqu'un soldat la mit en joue et fit feu.

Treize maisons furent incendiées sur la grand route et quatorze otages furent emmenés dans le parc de Boquet: Auguste Delvigne, Marcel Dethy, Léon Paquet, Alexandre Bouchat et son frère Guillaume, Joseph et Emile Toisoul, Victor Materne, Joseph Detry, Désirée Genin, Jules Wilmet, Louis Ortholini, Fernand Horion et René Delchevalerie. Ils furent liés aux arbres et un peloton d'exécution s'aligna devant eux. Apparut alors un officier à cheval. Les fantassins se mettent au garde à vous tandis que l'officier vocifère. Les otages sont détachés des arbres, et encadrés de soldats, baïonnette au canon, sont conduits vers Saussin en longeant les fossés. Ils ne seront libérés que le mercredi 26 août après la reddition du dernier fort de la Meuse.

*Jean-Marie Allard*

*Michel Poulain*

---

#### Sources:

- A. Gilon: *Esquisses historiques sur Temploux*, 1954
- A. Gilon: *Août 1914*, Le Guetteur Wallon, 1973
- E. Alexandrien: *Les routes en Belgique*, Bulletin du Crédit Communal, 1949
- L. Génicot: *Histoire des routes belges depuis 1704*, Office de Publicité, 1948

>> suite le mois prochain.

Confrérie Temploutoise des fabricants  
de vins de fruits  
**SOUPER DANSANT**  
**LE 6 OCTOBRE**

à la salle St-Hilaire



**Chapitre: 15 h. 30**

**Banquet: 19 h.**

*Vous êtes invités au  
chapitre avec les  
confréries du namurois et  
étrangères qui seront en  
tenue d'apparat*

*15h.30: Accueil*

*16h.: Mise en habit*

*17h.: Appel des confréries*

*17h.15: chapitre solennel  
et intronisations*

*18h.30: verre de l'amitié*

*Pour le banquet, veuillez  
réserver uniquement chez  
Bernard Dewez, chemin de  
Moustier, 14 à Temploux  
tél. 56 84 51)*

*et effectuer votre paiement au  
compte 800-2181980-43 (avec  
la mention "confrérie de vins")*

*Vu le nombre limité de  
couverts, nous vous invitons à  
vous inscrire sans tarder.  
Le paiement vaut réservation.*

**Dernier délai:  
le 29 septembre 2001**

*Apéritif et dégustations*



*Terrine de faisan au witloof  
garnitures fines*



*Saumon frais en filet  
coulis de choux vert et lardinettes*



*Sorbet de concombre  
gressin de poisson fumé*



*Canette de chalan à la valencienne  
figue et jardinière*



*Assortiment de fromages de Falaën  
et accompagnements*



*Soupe d'abricots, glace au lait d'amande  
vin aux trois agrumes*



*Parfum de Robusta*



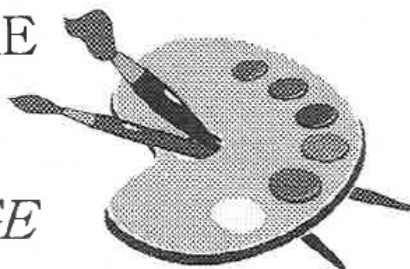
*Notre traiteur Luc STIENON*



*Le prix est fixé à 1600 frs pour les adultes.  
Le menu enfant (moins de 12 ans): 750 frs.*

*La soirée sera animée par L'ETE M.  
bien connu pour avoir animé nos soirées  
précédentes*

# COURS DE PEINTURE À L'HUILE POUR DÉBUTANTS À L'ATELIER DU SINGE *BLEU*



- Où ?** Chez Michèle GRUSELLE  
Rue Saint-Antoine, 20 à Temploux
- Quand ?** Une fois par semaine  
Soit les mercredis de 9 à 12 h.  
soit les samedis de 9 à 12 h.
- Conditions**
- Avoir 18 ans au moins
  - Être motivé pour apprendre
  - Le sens de l'humour et la gentillesse sont des atouts
- Pour infos complémentaires** Rendez-moi visite du 10 au 14 septembre 2001 entre 19 et 20 h., à l'adresse indiquée; nous ferons connaissance et vous découvrirez l'atelier...
- Reprise des cours** le samedi 22 septembre 2001

---

## Couples en or

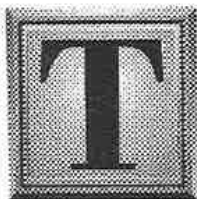
---

Cinq couples de notre village fêtent cette année le cinquantième anniversaire de leur mariage:

- Albert Sellier et Augusta Renard à Spy le 2 mai 1951
- Albert Gilson et Germaine Feraux à Temploux le 30 mai 1951
- Victor Willems et Désirée Mabille à Namur le 18 août 1951
- Robert Bauthier et Rose Gratia à Haine Saint-Pierre le 25 août 1951
- Jules Delchambre et Marie-Thérèse Frochisse à Spy le 6 octobre 1951

A tous, nos vives félicitations et bonne route vers le diamant...

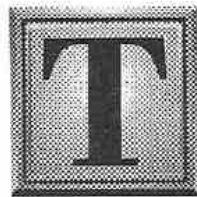




ubes

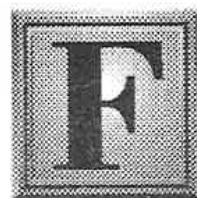
TTF

Patrick SUIVENG  
Rue F. Marchand, 82  
5020 FLAWINNE



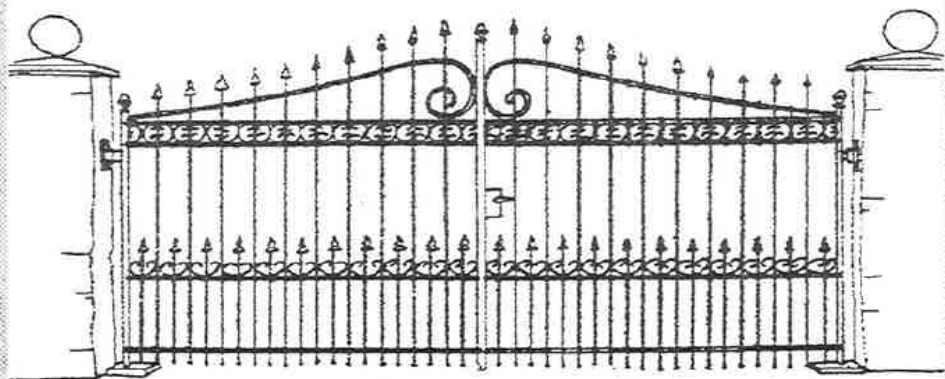
ôles

Tél. 081 / 73 88 99  
Fax 081 / 74 19 48



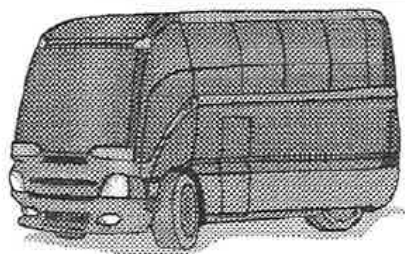
ers

*Ouvert de 9 à 12h. et de 13  
à 18h., le samedi de 8 à 12h.  
Fermé dimanche et jour férié.*



*Vente au détail de matériaux de construction  
métallique: barres, poutres, treillis, tôles, ...  
Clôture, toiture, accessoires, ferronnerie, ...  
Atelier de ferronnerie: fabrication de  
barrières, protection fenêtre, garde-corps, ...*

# Activités pour les 3 X 20



Cette année, nous vous proposons une excursion d'un genre nouveau. Tout d'abord, un petit mot d'explication; nous avons décidé d'une fusion entre nous et une autre amicale d'anciens militaires de Belgrade qui nous propose une excursion...

Vous êtes donc invités à notre **excursion** annuelle

## le jeudi 20 septembre 2001

à destination de

- ⊕ **BOUILLON:** Visite de l'Archéoscope Godefroid de Bouillon et du musée ducal
- ⊕ **BERTRIX:** Visite de l'ardoisière
- ★ **DÉPART:** à 7heures 15
- ★ **RENDEZ-VOUS:** Plaine Saint-Nicolas à Namur
- ☆ **PRIX** 1.200F (1.000F pour les membres de l'amicale)
- ☞ **RESTAURATION:** il s'agit d'un forfait "séniors"  
Menu unique: *Oeufs façon Templier*  
*Gourmand de volaille à l'estragon*  
*Dessert*  
*Boissons comprises*

## Le dimanche 23 septembre

à l'occasion de notre **gôûter** de fin d'année, nous accueillerons deux couples qui fêtent leurs noces d'or

- ◆ Monsieur et Madame Victor Willems
- ◆ Monsieur et Madame Robert Bauthier

À cette occasion, nous vous présenterons la **nouvelle présidente** des 3X20, Madame Lucienne Trefois.

*N'oubliez pas de vous inscrire*





## Frédéric Vansimaey

Architecte Paysagiste  
Etude & Conception de Jardins



Rue du Fayt, 4  
5020 TEMPLoux

Tél. 081 / 56 78 27  
GSM : 0478 / 600 995



### ☆ Excursion

*L'inscription peut se faire par téléphone au 081/56.70.73  
ou le mardi 18 après-midi au local des cartes*

Je soussigné.....  
désire participer avec ..... personnes à l'excursion du 20  
septembre

Je verse ce jour la somme  
de ..... X 1200F (1000F pour les membres) = ..... F  
à Mme Lucienne Trefois

### ☆ Goûter

J'assisterai au goûter:  
Nombre de personnes accompagnantes .....  
Nom: .....  
Adresse .....

Le cas échéant, je désire une voiture: oui - non  
(biffer la mention inutile)

*signature*

# A la paroisse

---

## ➤ INTENTIONS POUR SEPTEMBRE 2001

☐ *dimanche 9 septembre*: Emile et Joséphine Derèse-Dujardin - Ernest Bournonville, Marie Marloye et Hubert Grégoire - Ernest Demarcin et Marie-Louise Charles - Albert Rouart - Marcel Bertrand - famille Rosar.

☐ *dimanche 16 septembre*: Hilaire Delvaux - Thierry Differdange - Clément Delube - Fulvie Delvaux - Robert Deglume - Désiré Gilson - famille Hortencia-Lambert.

☐ *dimanche 23 septembre*: Germaine Doumont - famille Boesman-Doumont et Defrêne-Guillaume - Jules Feraux et Jeanne Boucher - Ernest Bournonville, Marie Marloye et Hubert Grégoire - Clément Engelinus et famille - famille Gilis-Quewet.

☐ *dimanche 30 septembre*: famille Filée-Bailien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Henri, Alfred et Ernest Pirotte - famille Dejardin, Wième, Thonet et Neu - Juliette Booms, Augustin Malotaux et famille Lemineur-Guyette - Romuald Vandersmissen et Christian Daboïs - Albert et Christian Sonnet et Maria Massart.

## ➤ RAPPEL IMPORTANT

Les enfants qui désirent faire Profession de Foi en 2003 et qui donc sont en cinquième primaire peuvent s'inscrire chez Véronique Goessens (0495/51.15.31) ou à la permanence du presbytère le samedi matin (081/56.04.65). Ces inscriptions seront clôturées et les équipes organisées au cours de la messe de rentrée qui aura lieu pour les deux années de catéchisme et pour le *GAF* le **dimanche 23 septembre à l'église à 10 heures**.

Les personnes susceptibles de participer à la catéchèse en informeront Jean Imberechts au 081/25.64.46 ou à la permanence du presbytère.

## ➤ BAPTEMES

21 janvier: Lucie Debouche, fille de François et Aude Franssen  
*rue Saint-Antoine, 5*

25 février: Hugo Peten de Pina Prata, fils de Tiago et Thérèse Diederich  
*place Madelin, 7*

18 mars: Bastien Guillaume, fils de Luc et Anne Henkinet  
*rue Visart de Bocarmé, 4*

18 mars: Laura Sauvage, fille de Hubert et Frédérique Delvaux  
*place Madelin, 3A*

14 avril: Bastien de Moffarts, fils de Serge et Geneviève d'Ursel  
*rue Carrière Garot, 12*

22 avril: Batiste Goffaux, fils de Emmanuel et Muriel Goda  
*chemin de Moustier, 1*

22 avril: Cloé Sellier, fille de Jean-Pierre et Nathalie Morel  
*rue du Saucy, 37*

27 mai: Antoinette Huberlant, fille de Paul et de Myriam Gourdange  
*chemin de Moustier, 75*



- 10 juin: Adeline Dhoop, fille de Xavier et Christine Hanssens  
*rue des Rys, 16*
- 1er juillet: Alexandre De Jonge, fils de Guy et Johanne Smets  
*chemin de Moustier, 23*
- 14 juillet: Nicolas Brouwers, fils de Eric et Nathalie Gérard  
*Bout du Village, 34*
- 12 août: Louise Beudels, fille de Jean-Bernard et Isabelle Hambenne  
*chemin de Moustier, 13*
- 19 août: Fanny Coquillart, fille de Philippe et Aline Laurent  
*Floriffoux*

## ➤ MARIAGE

30 juin: Carine Feron & Michaël Bolhaar

## ➤ DECES

- 12 janvier: Marcel Namur, époux de Marie-Louise Verrecht - *home Saint-Joseph*
- 12 janvier: Juliette Massaux, veuve de Célestin Sellier - *Grand-Leez*
- 24 janvier: Danielle Delaire, épouse de José Bar - *chaussée de Nivelles, 344*
- 29 janvier: Joseph Demarcin, veuf de Renée Mathot - *rue Saint-Fargeau, 19*
- 6 février: Madeleine Delvaux - *chaussée de Nivelles, 343*
- 7 mars: Denise Hortencia, veuve de Franz Leurquin - *Comognes de Temploux, 6*
- 8 mai: Daisy Bosman - *Wépion*
- 15 mai: Marie-Louise Verrecht, veuve de Marcel Namur - *home Saint-Joseph*
- 17 mai: Andrée Marlier, veuve de Robert Willemart - *rue de la vannerie, 2*
- 17 mai: Germaine Doumont, veuve de Nestor Duchemin - *rue St-Fargeau, 35*

---

## En voyage...

L'ASBL *Azimut Sud* (rue sous l'église, 2 à Temploux) vous informe des prochains voyages qu'elle organise:

- Les **vendanges en Beaujolais** le week-end des 8 et 9 septembre.
- **Champignons: caprice de la nature ?** le samedi 6 octobre. Dans les bois proches du lac de Bambois, un guide nature vous fera découvrir le système de développement du champignon, sa reproduction et sa comestibilité.
- **Brasseries et vapeur...** le dimanche 21 octobre. Au départ de Namur, direction Pipaix (brasserie Dubuisson) et à Mariembourg (brasserie des Fagnes).
- **Emplettes de Noël en Alsace** le week-end des 15 et 16 décembre.

➤ *N'hésitez pas à demander des informations complémentaires au 081 / 56.09.79*

# Le livre du mois

## LE TUEUR MÉLANCOLIQUE - François Emmanuel

Espace Nord - 199 - 224 p.



François Emmanuel est son nom d'écrivain. En réalité, il est le frère de Bernard Tirtiaux et le neveu d'Henri Bauchau. Poète, écrivain et psychotérapeute, il présente déjà une bibliographie abondante et variée. Citons notamment *La partie d'échecs indiens*, *La nuit d'obsidienne*, *La leçon de chant*, *la Passion Savinsen* qui lui valut le prix Rossel 1998 et plus récemment, *La question humaine* et un émouvant *Portement de ma mère*.

C'est avec beaucoup de plaisir que je l'ai rencontré récemment. Je vous livre ses commentaires au sujet de son dernier livre: "Plus j'avance, plus je dois me laisser porter. On ne sait pas respecter un plan, ça ne tient pas la route. Le tueur mélancolique est un livre où j'avais à l'aveugle. Le livre s'est développé en forme de défis successifs mais il faut toujours rester en relation avec ce que l'on écrit avant. Dans ce livre, c'est le personnage principal qui m'a marqué. Celui du narrateur est plus terne, très différent. L'atmosphère est aussi importante que les personnages. Cet ouvrage est un livre anglais. On en trouve peu de ce genre dans la littérature française".

Ce roman n'est pas, malgré son titre et pour utiliser le style d'aujourd'hui, un polar ou un thriller. Il n'y a ni effusion de sang ni enquête policière. Un homme a été recruté comme homme à tout faire. Bien payé, il ne fait pratiquement rien durant plusieurs semaines. Il va finalement découvrir avec effroi qu'il doit exécuter un contrat: faire disparaître quelqu'un... Il va d'abord effectuer des reconnaissances, identifier la future victime, les endroits qu'il fréquente, ses habitudes, ses relations. Il va essayer de se mettre dans la peau d'un tueur et prévoir l'endroit où il va se réfugier après le crime afin d'éviter d'éventuelles recherches. Il sait que l'arme du crime est le poison; on lui a remis une fiole contenant un liquide verdâtre.

Contre toute logique, notre tueur va se compliquer la tâche en contactant la victime et en faisant des recherches sur son identité. Sous des dehors minables, sa victime s'avère être une personnalité très importante et d'une très grande culture. La première tentative de rencontre est loupée. Il cherche alors à se renseigner sur les commanditaires de cet assassinat et constate que, eux aussi, sont des personnalités respectables.

Mais je vous quitte car je tuerais à mon tour le récit qui vous promet des rebondissements spectaculaires. Le verbe est superbe et le lecteur est rivé au personnage qu'il apprend à découvrir en même temps que celui-ci se découvre. C'est le portrait d'un homme couché sur le papier avec un regard de psychologue. C'est le livre d'un intellectuel torturé qui décrit un véritable chemin de croix non sans des pointes

d'humour qui nous permettent de poursuivre cette analyse comme dans un rêve qui parfois frise la littérature fantastique. François Emmanuel ne s'attache pas tellement à l'individu, à son physique mais au climat dans lequel il évolue comme s'il se mouvait entouré d'une ambiance musicale.

*Louis Massart*

## Tenir la forme en hiver...



Deux séances de Badminton sont organisées tous les lundis de 18 à 19h. et de 19 à 20h.: cours, matches entre membres du club et mini tournois sont au rendez-vous.

La Gymnastique se pratique le mardi de 19 à 20 h. Traditionnellement, l'année se décompose en trois périodes:

- L'heure d'été de la rentrée - Basket et autres sports d'extérieur.
- L'heure d'hiver avec la gymnastique d'entretien comme fil rouge.
- L'heure d'été du troisième trimestre - Volley à la plaine de sports.

Tous les membres du club sont invités à participer

- à nos activités "extra": Escalade - Natation - Cross-country - Hockey - Base-ball et tous les autres sports *fun*, sans oublier nos séances de sauna, bowling...
- à nos soirées publiques comme la soirée *gym* (le 4 décembre) et le concours de whist, ou privées comme notre traditionnel souper.

*Renseignements: Jean-Jacques Cavez (tél. 081/44.11.91)*

**BROCANTE**



**TEMPLOUX**

## LES GAGNANTS DU CONCOURS BROCANTE AUTOCOLLANTS 2001

1<sup>è</sup> période (du 24 juin au 13 juillet 2001), le véhicule immatriculé:

**ECC.512**

gagne un lecteur DVD

2<sup>è</sup> période (du 14 juillet au 3 août 2001), le véhicule immatriculé:

**KZZ.024**

gagne un repas gastronomique à l'*Air-Aile*

3<sup>è</sup> période (du 4 au 24 août 2001), le véhicule immatriculé:

**FF.169**

gagne un enregistreur mini-disc SONY

>> Les lots sont à réclamer chez Mr Jacques Gérard, rue Jean Fontaine, 7.

# HOSPITALISATION ! CHERE ?



Non, si vous avez une  
**ASSURANCE  
HOSPITALISATION  
de DKV**

**International**

➡ **Pour tout  
renseignement,  
contactez le**

***Bureau REMACLE R.***  
**COURTAGE - ASSURANCES**  
**PRETS HYPOTHECAIRES**  
**PLACEMENTS**

*Rue de la grande sambresse, 36*  
**5020 TEMPLoux**

 **081/56.77.19**  **081/56.96.86**

*inscrit à l'office de contrôle  
des assurances sous le n°11561*



*Ed. resp. ASBL St-Hilaire - rue de la grande sambresse, 39 - tél. 56.63.82*  
TEMPLoux INFOS est réalisé avec l'aide de la

**PROVINCE  
DE  
NAMUR**